

# La ELAXandre

*Courir pour un sourire*

*Courir pour ne plus souffrir*

*Mais surtout, courir pour ne plus Mourir*



## Le règlement

Les dossards seront à retirer le jour de la course dès 13h00 devant la mairie de Scionzier sur **présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la discipline que vous effectuerez le jour de la course (ou licence visée par un médecin pour la course à pied) datant de moins d'un an.** Il est impératif que ces informations figurent sur le certificat médical. Le dossard devra être porté de façon à être visible durant toute la course et remis, en fin d'épreuve, à l'organisation sur l'aire d'arrivée.

Les 3 parcours empruntent des rues de la commune de Scionzier où la circulation routière sera neutralisée et la sécurité assurée par des signaleurs.

L'association ELA a souscrit pour la durée de l'épreuve une assurance Responsabilité civile auprès de la MAIF garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence.

**Individuelle accident : chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle.**

La course est ouverte aux coureurs licenciés ou non nés en 2010 et avant. Elle

s'effectuera par équipe de 3 personnes comprenant obligatoirement un enfant âgé de 6 à 15 ans. Elle sera composée de trois disciplines : course à pied, trottinette et roller. Pour ces deux dernières épreuves, **le port du casque est obligatoire.** Tout concurrent ne possédant pas de casque se verra interdit de prendre le départ. Le port de genouillères et de coudières est vivement conseillé. Le parcours de trottinette sera réservé aux enfants ayant entre 6 et 15 ans uniquement, pour des raisons de sécurité. Seules les trottinettes à deux roues seront acceptées. **Les trottinettes électriques sont interdites.** Le parcours de roller sera réservé aux 12 ans et plus et le parcours de course à pied aux 16 ans et plus. **L'utilisation de bâton est interdite.** Pour les jeunes de moins de 18 ans, une autorisation parentale doit-être obligatoirement jointe à l'inscription. Les équipes peuvent être mixtes, entièrement masculines ou entièrement féminines. Le classement sera effectué par équipe, sans aucune différenciation de sexe, d'après le temps cumulé des trois disciplines. Aucun classement individuel ne sera pris en compte. Les trois premières équipes seront récompensées.

Les droits d'inscriptions sont de 35 euros par équipe à payer par chèque à l'ordre de

# La ELAXandre

*Courir pour un sourire*

*Courir pour ne plus souffrir*

*Mais surtout, courir pour ne plus Mourir*



**Course ELAXandre**, et à envoyer à Dick Christophe, 11 rue du château, 74950 Scionzier avant le 10 Septembre 2015. Le jour de la course les droits d'inscription seront de 38 euros.

Les droits d'engagement comprennent :

- Dossard
- Ravitaillement
- 1 Tee-shirtsouvenir
- Lots remis aux 3 meilleures équipes

Les concurrents doivent respecter l'itinéraire qui sera balisé et passer obligatoirement aux différents points de contrôles.

Tout concurrent en difficulté peut abandonner à son initiative ou être contraint à interrompre sa course par le comité d'organisation s'il est jugé trop fatigué ou trop inexpérimenté. L'abandon ou la mise hors course entraîne la disqualification de toute l'équipe.

Tout concurrent étant sur le point de se faire doubler ne doit pas gêner celui qui le double.

Tout coureur est tenu de venir au secours d'une personne en danger. Le jury de course appréciera le temps à décompter lors d'une assistance.

Il sera strictement interdit aux concurrents de se faire accompagner pendant la course par une personne non inscrite à la course sous peine de disqualification.

Un point de ravitaillement sera installé au milieu (pour le parcours roller et course à pied) et à la fin de la course.

Les prix seront remis aux vainqueurs au moment de la proclamation des résultats. Ils ne pourront en aucun cas être réclamés en cas d'absence sur le podium.

Tout concurrent accepte de rétrocéder son image au travers de photos, film ou tout autre support de communication.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure (météo ou autre évènement).